

[Nouvelles locales] : Bordeaux, Le Havre, Nantes

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **18 (1972)**

Heft 6

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

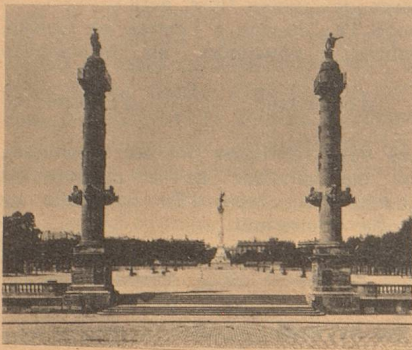
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bordeaux



21, Cours du Maréchal-Foch.
Tél. : 52-18-65.

Nouveau code postal

Ce nouveau code réalise l'extension définitive du précédent code départemental à deux chiffres.

Le nouveau code, à cinq chiffres, doit améliorer la qualité du service en accélérant le tri du courrier.

L'adresse de ce Consulat général est, dès maintenant, la suivante :

Consulat général de Suisse
21, cours du Maréchal-Foch

33080 Bordeaux CEDEX

Nous vous prions instamment de vous conformer à cette nouvelle réglementation.

Nationalité en cas de mariage

Le Consulat général rappelle une nouvelle fois, avec la plus grande insistance, que les Suissesses, même double-nationales qui s'appêtent à contracter mariage, doivent souscrire, si elles entendent conserver la nationalité suisse, une déclaration ad hoc **avant la célébration de leur union**. Des formules spéciales sont à leur disposition au Consulat.

Exposition itinérante de livres suisses

Cette exposition, groupant plus de 600 livres suisses choisis dans la production récente, fera étape à Bordeaux du 8 au 22 juin prochain. Elle sera visible tous les jours, sauf le dimanche, à la Bibliothèque municipale, 3, rue Mably. Elle est précédée, le **mercredi 7 juin** à 20 h 45, à la Maison de l'Europe, 6, cours de l'Intendance, par une conférence de M. Alfred Berthod, ancien Consul général à Bordeaux, qui nous parlera de : Edition suisse et pensée française.

Vu la personnalité de M. Berthod, les liens d'amitié qui l'unissent à tous les Suisses du bordelais et l'intérêt du sujet traité, nul doute que très nombreux seront les compatriotes de la région qui voudront le ré-entendre.

Venez tous également à l'exposition des livres.

Fête du 1^{er} août

Organisée conjointement par le Club suisse à Bordeaux, la Société de bien-faisance et le Consulat général, notre fête nationale aura lieu le soir même du 1^{er} août à 20 h, à la Maison suisse, 30, rue Leberthon à Bordeaux.

Désirant lui donner un éclat plus particulier, nous invitons **tous** les Suisses domiciliés en Gironde, membres ou non des sociétés suisses de Bordeaux. Nous souhaitons être le plus nombreux possible pour témoigner tous ensemble que nous croyons encore et malgré tout aux vertus patriotiques et à l'amitié qui nous unit tous.

Retenez dès maintenant cette date.

Une circulaire détaillée, contenant le programme de cette soirée, vous sera envoyée en temps voulu.

(Bravo ! Enfin un vrai 1^{er} août célébré en France. La Réd.)

Sociétés suisses de Bordeaux

Après la brillante reprise de leurs activités en septembre dont il était déjà question dans le numéro du « *Messenger* » du mois de février, les sociétés suisses conviaient les enfants de la colonie pour la fête de Noël qui eut lieu cette année le 19 décembre. Un Père Noël exact et généreux distribua des cadeaux à 50 enfants et offrit un succulent goûter suivi de projection de films récréatifs.

Le premier dimanche de janvier retrouva les fidèles autour d'une excellente choucroute, suivie par la projection de films offerts par la Swissair et présentés par son représentant général pour la France, M. André Clemmer, auquel s'était joint le représentant régional de Toulouse. Ces films nous ont permis de constater la vitalité de notre compagnie nationale. Un grand merci à Swissair.

Pour février, le comité avait rompu avec la tradition en nous conviant à une journée espagnole qui débuta par une copieuse et savoureuse « paella ». Pour rester dans la note, le spécialiste éminent de la taumachie, M. Paco Madrid, nous fit une conférence sur le « *juego trájico* », comme le définissait si bien le regretté maestro Manolete, et une projection de films sur ce thème nous fit entrer dans le vif du sujet. Ce fut une rencontre très réussie et bien appréciée. Le 4 mars, nous avions nos assemblées générales au cours desquelles différents problèmes furent abordés et tout particulièrement un planning de réparations de l'immeuble des sociétés suisses de Bordeaux. Merci encore une fois à tous ceux qui ont contribué par leurs dons à nous aider à poursuivre ces travaux. Le lendemain, nous étions à nouveau réunis pour un repas choucroute et un loto. Pour le 2^e trimestre 1972 le Groupe des Jeunes nous conviait le 28 mai au traditionnel Rallye automobile et le 3 juin au vernissage de l'exposition de tableaux et de photos.

R. H.

Biarritz

Club helvétique de la Côte Basque

L'Assemblée générale du Club helvétique de la Côte Basque s'est tenue le 19 mars 1972 à Saubusse dans les Landes, chez nos compatriotes M. et Madame Boo, à l'Hôtel Saint-Jean.

M. Boesiger, Vice-Consul de Suisse à Bordeaux, nous avait fait le plaisir de venir accompagné de Madame et Mademoiselle Boesiger.

M. Willy Jeanneret, notre président, ouvre la séance à 11 h 30, devant les 23 membres présents.

Les rapports moral et financier sont acceptés à l'unanimité.

M. Boesiger nous parle de l'AVS, indiquant la nouvelle réglementation pour y adhérer et l'étude en cours pour l'augmentation des rentes. Puis il s'entretient avec nos membres ayant un problème à régler.

A 13 h, nous nous régalons d'une plantureuse choucroute. Le dîner se poursuit dans la joie et l'humour.

Ensuite, place aux chants du pays, toujours chantés avec la même ferveur !

C'est avec regrets que nous voyons arriver l'heure de la séparation. Nous remercions M. Boesiger et sa famille par des bans et bravos et nous sommes très touchés de son amabilité.

La célébration de la fête nationale aura lieu le 30 juillet.

S. J.

Toulouse

Société helvétique de bienfaisance de Toulouse

Assemblée générale du 16 avril 1972

La séance est ouverte à 10 h, au siège de la société, dans l'immeuble commercial du Président Tissot, au cœur de la ville nouvelle de Toulouse-Mirail, en présence d'une trentaine de membres et du nouveau Consul général de Bordeaux, M. Guibert, accompagné de son épouse.

Après le rapport moral du Président, le rapport bienfaisance de Madame Darles, les rapports financiers de M. Scherrer approuvés par les vérificateurs et l'Assemblée, les élections, les membres décident :

1) Que le responsable de la bibliothèque apportera un choix de volumes à chacune de nos réunions ou sorties pour faciliter la circulation des livres parmi nos compatriotes.

2) Qu'une petite notice, présentant chaque fois quelques membres de la société et leur famille, sera jointe à chaque convocation ou circulaire, afin que nos compatriotes se connaissent de mieux en mieux entre-eux.

M. le Consul général remercie de l'accueil qui lui a été fait, et fait un rapide tour d'horizon de tous les problèmes qui intéressent les Suisses de l'étranger et de ceux qui préoccupent les responsables de la Politique et de l'Economie suisses. Il rappelle qu'il est à la disposition de chaque membre pour l'aider à résoudre ses problèmes personnels.

Une discussion animée s'engage ensuite sur le droit de vote des Suisses de l'étranger, sur les problèmes de Sécurité Sociale et d'AVS/AI. En ce qui concerne cette dernière, l'Assemblée exprime sa reconnaissance vis-à-vis des Suisses de l'intérieur, qui ont pris en charge la majeure partie des retraites versées aux Suisses de l'étranger et, elle espère que des solutions seront trouvées qui permettront d'augmenter le nombre des cotisants de l'étranger.

L'Assemblée générale est terminée à l'heure du repas « Choucroute » qui réunit plus de 60 personnes, membres de la société et membres de l'APGIS (anciens prisonniers de guerre et internés en Suisse), dans la salle des fêtes d'un restaurant voisin. Celle-ci était décorée avec des guirlandes, des fanions des cantons et avec les drapeaux suisses et français. La table du Comité, la table des jeunes, la table des aînés, la table des familles rivalisèrent d'appétit, de conversations amicales, de chants et d'applaudissements.

Le nouveau Consul général et son épouse trouvèrent rapidement le contact avec tous, et le renfort de la voix de M. Guibert fut précieux pour les chœurs de l'Assemblée.

Un montage audio-visuel présenté par le Vice-Président Desarzens, rappela le souvenir ensoleillé du « méchoui » d'automne, organisé par l'APGIS, dans le parc de chênes des Sœurs de Pouvoirville.

La réunion prit fin à 17 heures.

A. T.

Mezin

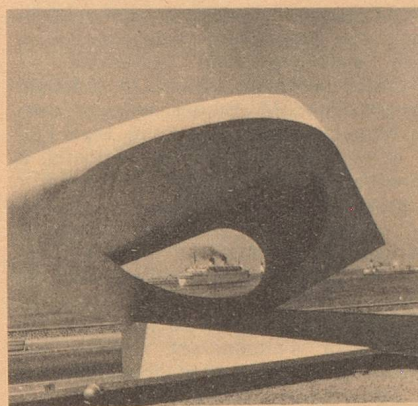
L'Assemblée générale du Cercle suisse d'Agen et du Gers s'est tenue le dimanche 26 mars 1972 à Mézin, fief de son président, M. l'Abbé Portmann.

Après un excellent repas servi à l'Hôtel-Restaurant « Relais de Gascogne », le président dirigea les débats sur l'ordre du jour d'une main de maître. Les finances sont saines. L'esprit est excellent. Les préparatifs pour le cinquantenaire de la société ont commencé.

Dans les divers, notre nouveau Consul général adressa ses salutations et ses vœux à la cinquantaine de participants et leur parla plus spécialement de la 8^e révision de l'AVS/AI. Un échange de vues très intéressant s'ensuivit au cours duquel il fut surtout question de la fixation des cotisations des agriculteurs indépendants.

La célébration de la fête nationale suisse a été fixée au dimanche 6 août.

LE HAVRE



124, boulevard de Strasbourg.
Tél. : 42-27-09.

Message de M. le Consul Emmanuel Buchet

Vous résidez pour la plupart en France depuis très longtemps et vous avez vu se succéder de nombreux consuls depuis la fin de la guerre. Encore un, direz-vous peut-être avec une pointe d'agacement ! Un nouveau représentant suisse qui ne connaît pas mes problèmes, avec lequel je n'aurai pas le même contact qu'avec ses prédécesseurs. Ce contact, je tiens à l'établir chaleureusement dès maintenant avec vous. Ceux de mes compatriotes que j'ai déjà eu le plaisir de rencontrer m'ont accueilli spontanément avec amitié. Cela facilite mon adaptation dans ce nouveau poste.

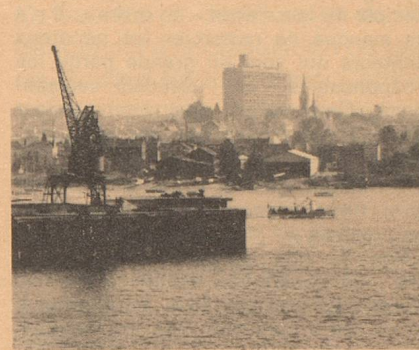
Je viens de passer plusieurs années en Moyen-Orient, en Irak.

Je me trouve maintenant dans un pays qui m'est familier puisque j'ai déjà effectué des séjours à Mulhouse et à Dijon au cours de ma carrière qui m'a conduit en Afrique du Nord, en Extrême-Orient, en Europe Centrale et au Moyen-Orient.

Vos problèmes ne me sont donc pas totalement inconnus. C'est pourquoi j'aborde mes nouvelles fonctions avec optimisme. Mon objectif, c'est de faire plus ample connaissance avec vous, de partager vos préoccupations. Un contact est indispensable et vous êtes terriblement dispersés dans les cinq départements de l'arrondissement consulaire.

Aussi, voudrais-je vous faire une suggestion : Ne pourriez-vous pas, par petits groupes, vous réunir dans une localité proche de vos lieux de résidence et prendre contact par téléphone ou par lettre avec moi ? Je ferai mon possible pour aller vous voir. Ensemble, nous parlerons de la Suisse et de ses problèmes, de toutes les questions qui se posent à vous. J'espère avoir de vos nouvelles et en attendant vous adresse mes plus cordiales salutations.

NANTES



14, rue Boileau.
Tél. : 71-82-11.

Préavis

Ouvrez le banc... !

Il est fait assavoir aux populations fidèles de l'Ouest que la concentration annuelle 1972 des Suisses et de leurs Amis aura lieu le dimanche 18 juin prochain à Noyant-Meon (Maine-et-Loire).

Qu'on se le dise... !

— On fera honneur au vin de l'amitié offert — comme d'habitude — par notre Consul à 11 h 30.

— On y mangera le pique-nique familial autour des tables et des bancs, installés par notre compatriote M. Mantelli, en dégustant des boissons qui nous attendent sur place.

— On y célébrera la Fête Nationale du 1^{er} août (avancée par décision communautaire).

— On s'amusera, on chantera, on « boulera » dans cette chaude ambiance franco-suisse.

Que grands et petits soient présents... ! le 18 du mois prochain dès 11 heures devant la Salle de l'Amicale laïque, boulevard de la Gare - route de Méon, à Noyant sur la Nationale 766 Angers-Tours (50 km du Mans - 34 km de Saumur).

LE BAN sera fermé... plus tard... !!!

Assemblée générale 1972 de l'USO

Cette réunion annuelle et statutaire a eu lieu à l'hôtel des Trois Marchands à Nantes le 17 mars dernier.

Après l'appel des membres actifs et la vérification des délégations de pouvoirs Mme Rousseau procéda à la lecture du protocole de l'AG 1971 qui fut adopté à l'unanimité.

Notre « Grand Argentier » rendit ensuite ses comptes, approuvés par les commissaires, qui se soldent pour le dernier exercice par un excédent de F 802,45 bien que le montant des aides et secours (en augmentation) versés pendant la même période soit de F 2 120.—. M. Studer s'est plu à relever que 121 familles-membres sur 174 familles (298 membres) avaient réglé leur cotisation et, en

fidèle gardien de notre trésor, émis le vœu que les défailants suivent le bon exemple de leurs amis « en ordre ». Il n'a pas manqué de remercier les généreux donateurs qui sont en grande partie les « responsables » de l'excédent susmentionné. Cet exposé, très attentivement écouté, fut approuvé par des applaudissements bien mérités.

Le Président Central, dans son rapport moral, tint à relever que le petit nombre des présents ne signifiait pas une désaffection de nos membres pour l'USO, mais que seules les distances qui les séparent en étaient cause. Pour preuve, il s'est plu à constater que nos manifestations telles que la « concentration annuelle », l'Arbre de Noël, réunissaient plus de cent participants. Il s'est réjoui que l'augmentation des membres de ces dernières années permette de soulager mieux et davantage nos membres les moins favorisés et, après avoir remercié les membres du Conseil de l'USO ainsi que notre « couple » consulaire pour leur activité et leur dévouement, a appelé les ayants-droit aux urnes pour l'élection du Conseil 1972-1973.

Après avoir remercié, en qualité de Consul, les membres du Conseil et tous les membres et amis de l'USO pour leur dévouement et leur attachement au maintien et au développement de la présence suisse dans l'ouest français, M. Roy, en

qualité de membre de l'USO a proposé la réélection « en bloc » du Conseil sortant. Les « acclamations » qui accueillirent cette proposition incita donc — en toute simplicité bien helvétique — M. Badel, président central, M. Doebeli, vice-président, M. Studer, caissier central, Mme Rousseau, secrétaire, Mme Füller et MM. Dova et Kléber, adjoints, à reprendre du service pour une année.

La partie officielle de l'AG fut clôturée par un tour d'horizon des questions intéressant notamment la vie des Suisses de l'intérieur et de l'extérieur et celle de notre groupement.

Comme d'habitude depuis trois ans, les participants s'adonnèrent ensuite aux grandes joies (et petites déceptions...!) du loto-marché, conçu et réalisé par Madame Roy que tous remercient pour le plaisir qu'ils ressentent lorsqu'ils peuvent crier enfin : « carton » après des suspenses éprouvants !

Soirée « Muscadet-saucisses » du 15 avril

Dès 18 h 30, le cellier du Landreau de nos amis Dova fut envahi par une cinquantaine de citoyens aussi surprenants que les citoyennes qui les accompagnaient ! Il y avait des chinois, des vendéens, des japonaises et polonaises, des cow-boys/and girls, des grands ducs 1900, patronnés par un capucin débon-

naire — qui se révéla consulaire — et parmi les « loups » un masque terrifiant venu tout droit des cavernes de la rue Boileau !

C'est vous dire que cette réunion débuta dans une ambiance du tonnerre, chacun cherchant à découvrir l'incognito d'autrui et surtout celui des vainqueurs de ce jeu, plus que drôle, que furent à l'unanimité les quatre dames aux chapeaux verts en voilettes, guêpières et longs jupons. Il est vrai que M. Duménil avait poussé la conscience carnavalesque jusqu'à sacrifier (au grand dam de son épouse !) sa belle barbe noire.

Les rires ayant creusé les estomacs, Madame Dova eut fort à faire pour combler à coup de délicieuses charcuteries et de ses célèbres saucisses tous ces travestis affamés pendant que son époux éteignait avec force bouteilles de Gros Plant, de Muscadet et de son rosé-maison, les gosiers assoiffés.

C'est dans les chants, les bonnes histoires, les rires que cette soirée d'amitié familiale atteignit, d'escalade en ascension, son point culminant, moment où il fallut hélas se quitter pour rentrer dans ses foyers, reprendre son aspect habituel avec au cœur des beaux et bons souvenirs ainsi que l'espoir de tous se retrouver l'an prochain chez nos hôtes généreux auxquels va toute notre gratitude.

POUR VOS ASSURANCES

RETRAITE * RENTES VIAGERES * VIE * INVALIDITE

"LA SUISSE" à Lyon



SIEGE SPECIAL ET DIRECTION POUR LA FRANCE :

3, rue Origet - 37 - TOURS

Tél. : 53-12-12 - Téléx : 75 039

INSPECTION GENERALE :

100 bis, rue Montgolfier - 69 - LYON (6^e)

Téléphone : 24-42-97